VILLE D' ISLE
Dynamisme & Nature

## Centre de loisirs
## Mas de l'Aurence

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Toussaint 2026

# SOMMAIRE


## Présentation générale

*1/ Lieu*

*2/ L'équipe pédagogique et son rôle*

*3/ Le public accueilli*

*3/ Modalités d'inscriptions*

*4/ Descriptif des activités*

*5/ Jours et heures d'ouverture*

*6/ Journée de l'enfant*

*7/ Hygiène, santé, sécurité*

*8/ Communication*

## PEDT et projet pédagogique

*1/ PEDT*

*2/ Projet pédagogique*

# Présentation générale

## *1/ Lieu*

Isle est une commune semi rurale. Elle est proche de Limoges mais aussi « éclatée » avec beaucoup de villages satellites. L'accueil de loisirs du Mas de l'Aurence n'est pas proche du centre bourg. Il est situé dans le hameau du Mas de l'Aurence. A proximité, nous trouvons une rivière, des bois, des chemins de randonnée…

Le centre de loisirs est une ancienne école réaménagée sur deux étages.

La capacité d'accueil DRDJS = 120 enfants (30 enfants de - de 6 ans, 90 enfants de 6 à 13 ans, 0 enfants de 14 à 17 ans)

**Description des locaux**

Au rez-de-chaussée

- ★ 1 accueil avec un bureau pour la direction
- ★ 1 infirmerie
- ★ 1 salle pour le matériel
- ★ Des sanitaires adaptés pour les 3-12 ans + 1 toilette adulte/handicapé + 1 douche
- ★ 1 cuisine aménagée avec 1 réfectoire
- ★ 1 salle de sieste (ou motricité le matin)
- ★ 1 salle d'animation pour les moins de 6 ans
- ★ 1 salle d'animation pour les plus de 6 ans et les moins de 9 ans

A l'étage

- ★ 1 salle d'animation pour les plus de 9 ans
- ★ Des sanitaires adaptés

A l'extérieur

- ★ 1 cour goudronnée
- ★ Des espaces verts
- ★ 1 bac à sable
- ★ 1 esplanade en béton
- ★ 1 aire de jeux adaptés et fixés au sol

**Le transport**

Un ramassage en car est organisé par la commune afin que tous les enfants puissent accéder à la structure de l'accueil de loisirs.

La commune d'Isle met à notre entière disposition : un car de 59 places assises, un minibus, un véhicule léger.

Chaque chauffeur veillera au respect du code de la route. Le chauffeur et les accompagnants veilleront à la sécurité et à la bonne tenue. Pour tous les trajets, le chauffeur sera accompagné d'un animateur à minima.

## *2/ L'équipe pédagogique et son rôle*

Deux directrices :
Coralie Dufeu, diplômée du BAFA et en formation BAFD (semaine du 19 au 23 octobre).
Corinne Boulesteix, diplômée du BAFA et du BAFA (semaine du 26 au 30 octobre)

Voici leur rôle :

- ★ Elle est garante du projet pédagogique ainsi que du programme d'activités, du respect des règles de sécurités relatives au fonctionnement du centre.
- ★ Elle a un rôle de formatrice, génératrice d'idées vis-à-vis des animateurs/trices.
- ★ Elle devra mettre les stagiaires en bonne condition et assurer leur formation.
- ★ Elle développera la communication entre l'ensemble de l'équipe.
- ★ Elle partagera ses connaissances, son savoir, sa technique.

L'équipe d'animation :
Semaine 1 : 7 animateur/trices dont 6 titulaires et 1 non diplômée (+ un stagiaire MFR).
Semaine 2 : 7 animateurs/trices dont 5 titulaires, 1 stagiaire et 1 non diplômée.

Voici leur rôle :

- ★ Assurer la sécurité affective et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives et aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité.
- ★ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre sur le terrain du projet pédagogique.
- ★ Organiser des activités ludiques et initier des découvertes tout en privilégiant le jeu.
- ★ Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- ★ Impulser et accompagner des projets qui émanent des enfants.
- ★ Accompagner les enfants dans la découverte des ressources de leur territoire et aiguiser leur curiosité.
- ★ Transmettre ses passions et ses connaissances (adaptées à son public).
- ★ Respecter le cadre imposé par la loi et l'organisateur.
- ★ Maintenir les locaux et le matériel en bon état.

**L'équipe d'animation en détail**

- ★ Les animateurs sont sous délégation à la FOL 87 via un partenariat.
  Le nombre d'animateurs dépendra du nombre d'enfants. Il respectera le taux d'encadrement réglementaire fixé par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) créée au 1er avril 2021.
  Lors de nos recrutements, les titulaires et stagiaires BAFA seront privilégiés. Une attention particulière sera accordée aux stagiaires BAFA afin de préparer les animateurs/trices de demain.
- ★ Prévoir à minima une réunion par semaine et plus si besoin (demande de l'équipe d'animation ou de la direction).
- ★ L'amplitude horaire est de 11h.
  La pause légale est de 20 minutes pour les animateurs/trices majeurs.
  Chaque animateur gère son temps de pause et son rythme en fonction du groupe.

**L'équipe technique en détail**

Des agents techniques assurent l'entretien du centre de loisirs tous les matins avant l'ouverture ou les soirs.

Concernant les agents de cuisine, il y a le/la chef/fe de cuisine et un/une aide cuisinier/ère.
Les repas sont confectionnés au restaurant scolaire de la commune. L'équipe installe le couvert vers 11h et amène le repas dans des blocs chauffants et/ou réfrigérés, en respectant les normes sanitaires. Un mail est envoyé au service de restauration pour informer leurs équipes des effectifs ainsi que des régimes alimentaires, spécifiques et PAI avant le début du séjour.

Nous avons également le chauffeur de bus communal qui fait partie de la vie du centre de loisirs.

L'équipe technique fait partie intégrante de l'équipe pédagogique. Son implication et son rôle seront favorisés lors des repas ou lors de la création des règles de vie.

## *3/ Le public accueilli*

Tous les enfants âgés de 3 à 12 ans sont les bienvenus au centre de loisirs du Mas de l'Aurence.

Afin d'adapter au mieux les activités en fonction de l'âge et des besoins des enfants, nous fonctionnons majoritairement en tranches d'âges.

- 3 à 6 ans
- 6 à 8 ans
- 8 à 12 ans

**Accueil des enfants en situation de handicap**

Nous pouvons accueillir des personnes à mobilité réduite : rampe d'accès, WC adaptés, salles d'activités de pleins pieds.
Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour pouvoir accueillir des enfants présentant des handicaps.
Nous tenterons de nous adapter au handicap (ex : recrutement d'un animateur supplémentaire). Nous évaluerons ensuite l'accueil proposé, voir s'il est convenable pour l'enfant, la famille et l'équipe d'animation. Si tout le monde est satisfait, ou si les problèmes sont solubles facilement, nous tenterons de poursuivre l'aventure.
Si l'une des parties est insatisfaite, nous mettrons fin à cette expérience.

Attention, un animateur ou une animatrice ne sera jamais recrutée pour s'occuper d'un seul enfant. S'il y a besoin d'une aide « un pour un », un dossier spécifique doit être mis en place auprès d'équipes médicales spécialisées.

Nous souhaitons sensibiliser, dès le plus jeune âge, au respect des différences et notamment celle du handicap.

## *4/ Descriptif des activités*

Le planning prévisionnel est préparé en amont par l'équipe d'animation lors d'une réunion. Elle s'assure que le planning est en adéquation avec les règles de sécurité inerrante à l'ALSH, adaptées à l'âge et au rythme de l'enfant.
Le programme d'animation devra répondre aux objectifs du séjour et ne pas aller à l'encontre du PEDT.

Chaque jour, la journée prévue est présentée aux enfants et ils discutent ensuite des activités à garder ou à changer. La journée peut varier en fonction de leurs envies, de la météo ou des imprévus.

L'enfant est au cœur des décisions, son avis est toujours entendu.

## *5/ Jours et heures d'ouverture*

Durant les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs est ouvert du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026, soit 10 jours.

Nous accueillons le public au sein du centre de 7h30 à 18h30. Les temps d'accueil et de départ sont de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

Un cahier de transmission est mis en place afin de faire le lien entre les familles et l'équipe pédagogique. Une pièce d'identité est demandée à toute personne nouvelle pour l'animateur/trice d'accueil.

## 6/ Journée de l'enfant

## *7/ Hygiène, santé, sécurité*

Une infirmerie se situe au rez-de-chaussée (attenante au bureau de la direction). Dans celle-ci, nous trouverons un registre de soin, une armoire fermée à clé, des trousses de pharmacie pour les sorties.
L'infirmerie sert également de lieu d'isolement.

**Médication**

Le personnel de l'accueil de loisirs n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants.
Pour les cas particuliers, des médicaments sur ordonnance seront administrés, en veillant à avoir toutes les informations nécessaires. Les familles doivent donc fournir une trousse qui doit fermer contenant : l'ordonnance, le nom de l'enfant sur chaque boîte et/ou la posologie et fournir la décharge (voir annexe).
Un assistant sanitaire est désigné : Coralie Dufeu et Corinne Boulesteix.

**Le change**

En cas d'oubli, l'enfant sera lavé et changé dans la plus grande discrétion. Nous disposons d'une douche et de changes. L'animateur chargé du groupe, mettra tout en œuvre pour que l'enfant soit changé sans que les autres enfants ne s'en aperçoivent et sans porter atteinte à son intégrité.

**Violences physiques, sexistes et sexuelles**

Notre équipe prête une vigilance particulière aux enfants sur tous les temps de la journée.

La direction, les animateurs et toutes les personnes amenées à être en contact avec les enfants au sein du séjour sont déclarés auprès de la SDJES.

Nous devons également avoir 50% d'animateur-ices disposant du BAFA ou d'une équivalence. Les 50 autre pourcents peuvent être des diplômés également, ou des stagiaires BAFA. Seulement 20% d'animateur-ices non diplômées sont tolérées dans notre taux d'encadrement, c'est la loi.

Nous nous efforçons de nous former (Directeur-ice et animateur-ices) auprès d'organismes spécialisés dans l'Education pédagogique sur divers sujets. Les diverses violences faites aux enfants en font partie.

## *8/ Communication*

La communication est un vecteur important du séjour, en amont le début des réservations pour les vacances sera communiqué par affichage au sein des structures périscolaires, en bas des factures et sur les différents supports numériques de la commune (site internet, sucette, réseaux sociaux).

A la fin de celles-ci, le programme prévisionnel d'activités sera diffusé sur le site internet avec les menus du séjour. Les documents sont susceptibles d'être modifiés durant le séjour.

Pendant le séjour, la communication se fera par différents moyens. Tout d'abord par de l'affichage sur le lieu d'accueil avec photos, programme de la journée ; puis oralement lors de la venue des familles lors du départ des enfants.

Nous avons également un cahier de transmission en interne pour permettre aux informations de circuler clairement.

Des outils seront également mis en place au sein de l'équipe d'animation concernant les animateurs et les enfants (boîtes à idées/boîte à infos/réunions).

# PEDT et projet pédagogique

## *1/ PEDT*

Le Projet Educatif du Territoire de la ville regroupe 4 axes importants :

| Axe 1 | Axe 2 | Axe 3 | Axe 4 |
|---|---|---|---|
| **Favoriser la continuité éducative** | **Transmettre et faire respecter les valeurs de la République** | **Comprendre les enjeux du développement durable pour agir en écocitoyen** | **Développer l'esprit critique et éduquer à l'utilisation du numérique** |
| Développer, maintenir et consolider les temps de concertations | Développer les projets en partenariat (interculturels, intergénérationnel, intercommunal…) | Favoriser les déplacements doux | Sensibiliser au référentiel âge/ « temps d'écran » |
| Développer les relations et projets entre structures | Favoriser la participation des jeunes dans les processus de décisions, être acteur dans la cité | Encourager les gestes et démarches écocitoyens | Faciliter et encourager les relations humaines (adultes/enfants – jeunes/jeunes) |
| Mettre l'enfant, le jeune au centre de nos réflexions | | | Accompagnement des failles face à l'utilisation des écrans |

La mise en place du projet pédagogique est liée au PEDT de la ville. Il doit être cohérent avec ce dernier et en accord avec ses valeurs.

## *2/ Projet pédagogique*

### OBJECTIF GÉNÉRAL :

**Faire du plein air un véritable support d'épanouissement et de découverte, en permettant aux enfants de pratiquer des activités variées en extérieur, tout en développant leur motricité et leur confiance en eux.**

| OBJECTIFS OPÉRATIONNELS | MOYENS / ACTIONS MISES EN ŒUVRE | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
|---|---|---|
| **1. DÉCOUVRIR**<br><br>Permettre aux enfants de découvrir une diversité d'activités et d'environnements extérieurs. | **ACTIVITÉS VARIÉES**<br>• Activités sportives<br>• Jeux collectifs et individuels<br>• Activités créatives<br>• Découverte de la nature<br><br>**DIVERSITÉ DES LIEUX**<br>• Cour, parc, forêt, musées, ferme pédagogique<br>• Alternance entre activités encadrées et temps d'exploration libre. | • Participe activement aux activités proposées.<br>• Découvre de nouvelles pratiques.<br>• Manifeste de la curiosité et de l'intérêt.<br>• Exprime ses découvertes et son ressenti (temps de bilans et temps informels ex : repas) |
| **2. DÉVELOPPER LA MOTRICITÉ**<br><br>Développer les capacités motrices et l'aisance corporelle des enfants. | **SITUATIONS MOTRICES**<br>• Jeux de coopération, de rapidité, de balles<br>• Parcours moteurs<br><br>• Adaptation des activités aux capacités de chacun (tranche d'âge, particularités) | • Améliore sa coordination (gauche/droite, rapidité d'exécution, motricité fine)<br>• Ose expérimenter de nouvelles situations (grimper, sauter dans une flaque, …) |
| **3. PRENDRE CONFIANCE**<br><br>Renforcer la confiance en soi | **ACCOMPAGNEMENT**<br>• Défis adaptés à chacun<br>• Valorisation des efforts et des progrès<br>• Droit à l'erreur | • Ose participer et relever des défis (explorer un nouveau lieu « sans adulte », participe à un nouveau jeu, prendre la parole devant le groupe, …)<br>• Identifie ses réussites et ses progrès (chaque enfant est capable de nous donner une qualité chez eux) |

| | | |
|---|---|---|
| **BILAN DU PROJET** | **TEMPS DE BILAN AVEC LES ENFANTS ET L'ÉQUIPE**<br>• Échanges et observations (bilan formel et informels)<br>• Recueil du ressenti des enfants (bilan de journée et temps informels)<br>• Analyse des évolutions constatées (X ne savait pas/ne faisait pas, maintenant il sait/il ose) | • Évolution de la participation (80% des enfants/anims prennent la parole)<br>• Progression de la motricité (on a fait ce jeu plusieurs fois et on voit le groupe progresser)<br>• Évolution de la confiance en soi.<br>• Qualité des relations et de la coopération (seulement 10% des enfants ont eu des conflits et 0% des adultes // tout le monde participe et s'implique aux différentes tâches) |